

Transports en Ile-de-France : nouvelles hausses au 1er juillet

Le Stif augmentera de 2,7% le tarif des zones 1 à 4 du Pass Navigo. L'augmentation ne s'applique pas à la zone 5. La zone 6, fusionnée avec la 5, disparaît. L'opposition UMP stigmatise l'« explosion » des tarifs de transport.

Le conseil d'administration du syndicat des transports d'Ile-de-France (Stif), présidé par Jean-Paul Huchon (PS) qui est aussi le président du conseil régional, a approuvé mercredi une hausse de 2,7% des tarifs des forfaits Pass Navigo à partir du 1er juillet, a-t-on appris mercredi. **L'an passé, les tarifs des transports franciliens avaient été relevés de 3,9% à la même date.**

La nouveauté : cette augmentation de 2,7 % n'est pas uniforme car le Stif a tenu à privilégier les voyageurs de la grande couronne francilienne (zones 5 et 6). En effet, non seulement les forfaits Pass Navigo incluant la zone 5 resteront inchangés - une mesure qui bénéficiera à « plus de 300.000 voyageurs » - mais le Stif a également décidé de supprimer la zone 6 en fusionnant les zones 5 et 6. Une mesure qui, selon lui, permettra à « plus de 130.000 personnes » de bénéficier d'une réduction du coût de leur transport. Ainsi le forfait Navigo mensuel zones 1 à 6 qui était à 123,60 euros passera pour ces usagers à 109,90 euros (prix du forfait Navigo mois 1-5), soit une réduction de 11%.

Les hausses tarifaires s'appliqueront donc aux voyageurs des zones 1 à 4. Ainsi, au 1er juillet, l'abonnement mensuel zones 1 et 2 passera de 60,40 euros à 62 euros (+2,6%), celui des zones 1 à 3 passera de 78,20 euros à 80,30 euros (+2,7%) tandis que celui des zones 1 à 4 augmentera de 2,7%, à 98,10 euros (contre 95,50 euros précédemment). L'abonnement mensuel pour les zones 3 et 4 va passer de 55,90 euros à 57,40 euros (+2,7%).

Le prix du ticket vendu à l'unité restera inchangé (à 1,70 euro) mais celui vendu à bord des bus passera de 1,80 euro à 1,90 euro (+5,5%), tandis que le carnet de 10 tickets passera de 12 euros à 12,5 euros (+4,2%).

Diagnostic partagé

La nouvelle grille tarifaire à peine dévoilée, Valérie Pécresse (UMP) la chef de file de l'opposition en Ile-de-France - soutenue par plusieurs élus UMP, dont sa collègue au gouvernement Chantal Jouanno - a dénoncé une « explosion » des tarifs des transports dans la région capitale. « En un peu plus d'un an, a-t-elle dit, les usagers des zones 1-2, 1-3 et 1-4 auront vu leur Pass Navigo mensuel augmenter d'au moins 7% et les usagers parisiens de près de 10% ».

« On voit bien qu'on fait converger le Pass Navigo vers un Pass Navigo à tarif unique à 100 euros puisqu'on continue d'augmenter les tarifs de la zone 4 qui atteint 98 euros aujourd'hui (...). Ce sont les usagers qui paient sans amélioration de la qualité des transports », a poursuivi la ministre de l'Enseignement supérieur. « Les études du Stif montrent qu'en dessous de 85 euros (pour le Pass Navigo à tarif unique), le Stif va perdre de l'argent chaque année », a-t-elle ajouté avant d'en appeler, pour l'avenir, à un « diagnostic partagé » pour la fixation des tarifs.

Diagnostic à peu près similaire du côté des usagers. « Si les abonnés de la zone 6 bénéficieront d'une baisse de 11%, la plupart des autres abonnés se verront appliquer une hausse de 2,7 %, supérieure à l'inflation, alors que la qualité de service reste médiocre sur beaucoup de lignes », **lit-on sur le site internet de la Fédération nationale des usagers des transports Ile-de-France.** Pour cette association, ce sont surtout les usagers non abonnés, qu'ils utilisent le bus, le métro, le tram (carnet de tickets T+) ou le réseau RER / Transilien qui seront particulièrement pénalisés car ils subiront « une hausse supérieure à 4% ! ».

Pour sa part, Jean-Vincent Placé (EELV), élu de l'Essonne et vice-président du Stif, a souligné que « pour la deuxième année consécutive, le tarif des forfaits des zones 1 à 5 reste inchangé ». Il ne s'est pas exprimé sur le vote le week-end dernier par une majorité d'élus verts franciliens qui ont voté une motion **s'opposant à l'instauration d'un tarif unique**, cheval de bataille des Verts il y a un an, lors des régionales, et réclamant une « modulation juste et efficace » des tarifs.

Cécile Duflot et Jean-Paul Huchon étaient « convenus qu'après une étude approfondie, une tarification unique du Passe Navigo sera(it) mise en oeuvre, à mi-mandat, dans le cadre du plan de modernisation des transports publics franciliens ». Le Stif a décidé de confier à un prestataire externe des études à réaliser d'« ici le printemps 2012 » sur la mise en oeuvre d'un forfait à tarif unique et d'un système à trois zones.